

*Proposition présentée par les députés:
M^{me} et MM. Jacques Boesch, Erica Deuber
Ziegler et Christian Grobet*

*Date de dépôt: 12 juin 2001
Messagerie*

Proposition de motion concernant le projet d'extension du parking P 51 de l'aéroport

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève
considérant :

- le projet d'extension du parking P 51 ;
- les doléances de la commune du Grand-Saconnex concernant l'envahissement par les voitures lors de certaines manifestations,

invite le Conseil d'Etat

- à présenter un rapport sur ce projet de parking et sur un plan de développement des transports publics pour le secteur Aéroport-Palexpo ;
- à surseoir à toute délivrance d'autorisation de construire pour un nouveau parking dans ce secteur jusqu'à la présentation de ce rapport.

EXPOSÉ DES MOTIFS

Mesdames et
Messieurs les députés,

Le secteur Cointrin-Palexpo devient de plus en plus saturé par le trafic automobile, notamment lors de grandes expositions. C'est à juste titre que les autorités communales du Grand-Saconnex demandent un développement des transports collectifs pour accéder à l'aéroport de Cointrin et à Palexpo, au lieu d'aménager de nouveaux parkings qui vont contribuer à attirer toujours plus de voitures dans ce secteur.

Dans ce contexte, la construction d'un nouveau parking pour l'aéroport de Cointrin paraît inadéquate. Il convient que le Conseil d'Etat fasse un rapport indiquant quels sont tous les parkings déjà existants dans le secteur en cause et les catégories d'utilisateurs auxquelles ils sont destinés.

Par ailleurs, il voudra bien indiquer quelle sera la capacité du futur parking P 51 et à quels utilisateurs il sera destiné, compte tenu du fait que de nombreuses places de parking sont utilisées dans le secteur de Cointrin par des particuliers, alors que Cointrin bénéficie d'une excellente desserte ferroviaire complétée d'une ligne TPG à haute fréquence.

Ces transports collectifs méritent d'être encore développés et le Conseil d'Etat est invité à faire part de ses intentions à ce sujet ainsi que des mesures qu'il entend prendre pour diminuer les flux de voitures, notamment lors d'expositions.

Enfin, le projet d'extension du parking P 51 a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement ?

Au bénéfice de ces explications, nous espérons, Mesdames et Messieurs les députés, que vous réserverez un bon accueil à la présente motion.